

DECRET N° 99-455 DU 22 SEPTEMBRE 1999

portant approbation du bilan et des comptes
annexes du Centre d'Action Régionale pour le
Développement Rural du Zou (CARDER-ZOU)
pour l'exercice clos au 31 décembre 1998.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la Loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la Loi n° 94-009 du 28 juillet 1994 portant création, organisation et fonctionnement des offices à caractères social, culturel et scientifique
- Vu** la Proclamation le 1er avril 1996 par la Cour constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 18 mars 1996 ;
- Vu** le Décret n° 99-309 du 22 juin 1999 portant composition du Gouvernement ;
- Vu** le Décret n° 96-402 du 18 septembre 1996 fixant les structures de la Présidence de la République et des Ministères ;
- Vu** le Décret 97-166 du 07 avril 1997 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère du Plan, de la Restructuration Economique et de la Promotion de l'Emploi ;
- Vu** le Décret n° 97-279 du 11 juin 1997 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère du Développement Rural ;
- Vu** le Décret n° 91-310 du 31 décembre 1991 portant approbation des statuts des Centres d'Action Régionale pour le Développement Rural (CARDER) ;

.../...

Sur rapport conjoint du Ministre d'Etat, Chargé de la Coordination de l'Action Gouvernementale, du Plan, du Développement et de la Promotion de l'Emploi et du Ministre du Développement Rural ;

Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 1^{er} septembre 1999 ;

D E C R E T E :

Article 1er.- Sont approuvés le bilan et les comptes annexes de l'exercice clos au 31 décembre 1998 du Centre d'Action Régionale pour le Développement Rural du Zou (CARDER-ZOU) tels qu'ils figurent en annexe à ce Décret.

Article 2 .Le présent Décret sera publié au Journal officiel.

Fait à Cotonou, le 22 Septembre 1999

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Mathieu KEREKOU.-

Le Ministre d'Etat, Chargé de la Coordination
de l'Action Gouvernementale, du Plan, du
Développement et de la Promotion de l'Emploi,



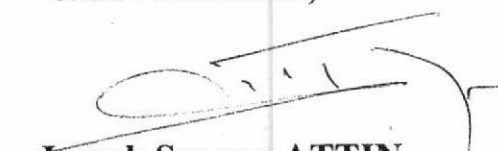
Daniel T A W E M A.-
Ministre Intérimaire

Le Ministre du Développement
Rural,



Joseph Sourou ATTIN.-
Ministre intérimaire

le Ministre des Finances,
et de l'Economie,



Joseph Sourou ATTIN.-
Ministre intérimaire

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 MECCAG-PDPE 4
MFE 4 MDR 4 AUTRES MINISTERES 16 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-
DGDDI-DGID 5 BN-DAN-DLC 3 GCONB-DCCT-INSAE 3 BCP-CSM-
IGAA 3 UNB-ENA-FASJEP 3 JO 1.